FORMALISEZ VOS DEVIS ET EVITEZ LES IMPAYES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Cette formation va vous permettre de mettre en place une action et agir en cas d'impayé. Soyez en mesure de prévenir les situations d'impayés, Vous serez en mesure de connaître le cadre juridique de votre action pour savoir "jusqu'où aller".
PUBLIC	tous corps d'états
PRE-REQUIS	Aucun
EVALUATION	Questions / Réponses
METHODES	Diaporama, échanges d'expériences, support remis à chaque participant (Taux de satisfaction : 100% ; Taux de réussite : 100% ; Taux de d'abandon : 0%)
MOYENS SPECIFIQUES	Vidéoprojecteur. Accueil Personne en situation d'handicap (PSH) et/ou Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Contactez l'ANOFAB pour valider l'accessibilité de la formation.
FORMATEUR(S)	Madame Christelle BECHET Formatrice Juridique

PROGRAMME

Durée : 3 heure(s) sur 1 jour(s)

FORMALISER LES RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC LE CLIENT :
- Le devis et ses mentions obligatoires
- Les délais de paiement
- Les conditions générales d'intervention ou de vente : quelle utilité ?
- Le marché de travaux privés
- La facture et ses mentions obligatoires

LES TRAVAUX DE DEPANNAGE, DE REPARATION ET D'ENTRETIEN :

LES REGLES DES CONTRATS HORS ETABLISSEMENT (Ancien démarchage à domicile) :
- Les informations précontractuelles
- Le droit de rétractation
- Le sort des acomptes…

SECURISER SON MARCHE ET PREVENIR LES IMPAYES :
- Les 8 précautions à prendre
- Le devoir de conseil et d'information
- La garantie de paiement
- Les clauses utiles
- La réception de chantier

RECOUVRER LES SOMMES DUES - LES MOYENS DE RECOUVREMENT A LA DISPOSITION DES ENTREPRISES

- Les moyens de recouvrement amiable et judiciaire
- La médiation
- Le cas du sous-traitant (action directe)
- Le ralentissement ou l'arrêt des travaux